



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E125138

VALABLE JUSQU'AU 05/02/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 803316181

Siret : 803 316 181 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6115311

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7282906404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7282906404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : BONIS ENERGIES

LES GRANGES DE CAP BLANC
566 ROUTE D AGONAC
24750 CHAMPCEVINEL

Téléphone : 05 53 06 16 40

Portable : 0615517412

Fax :

Site Internet : <http://www.bonis-energies.fr>

E-mail : bonisenergies@gmail.com

Responsabilité légale :

BONIS SERGE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	06/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	04/05/2023
o Isolation des combles perdus	04/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.